

Le mauvais temps dans la région

Si le vent qui, durant toute la journée de mardi n'a cessé de souffler en tempête, s'est un peu apaisé, le froid n'en est pas resté moins vif. La neige durcie sur les chaussées a beaucoup gêné les charrois, surtout dans les côtes.

A ROUBAIX

Un homme gèle sur la neige et tombe dans le canal

Mardi, vers 22 h. 15, M. Julien Deruyck, 50 ans, domicilié 37, rue Beaumarchais, longeait le canal de Roubaix, quand il s'écroula, lorsqu'il glissa sur la neige gelée et tomba à l'eau.

A ses cris, M. Jean Charlier, concierge, domicilié 29, rue Darbo, accourut fort heureusement et, avec l'aide de quelques marins, parvint à tirer M. Deruyck de sa fâcheuse position.

Conduit à la teinturerie Hubaux, l'infortuné y fut ramené et reconduit ensuite à son domicile.

A MARCQ-EN-BARŒUL

La glace entrave la circulation des bateaux au Pont du Riban

Par suite du froid intense qui sévit sur la région depuis quelques jours, de nombreux glaces charriés par le canal s'amoncellent au Pont du Riban au point d'entraver la circulation des bateaux. C'est ainsi que, hier jeudi, vers midi, un bateau mit une heure et demie pour franchir le pont. Vers 16 heures, une autre péniche resta également une heure pour franchir le même passage et il ne fallut pas moins de trois tracteurs pour la débarrasser.

De ce fait, de nombreux camions durent faire demi-tour pour emprunter une autre voie afin de continuer leur route.

UNE FEMME FRAPPÉE DE CONGESTION A SAINT-ANDRÉ

On a découvert sur la berge du canal de la Dédie, entre le pont Royal et le pont de Berchem, le cadavre de Mme veuve Lemai, 58 ans, livide à la journée.

On croit que revenant de son travail, la malheureuse aura succombé à une congestion causée par le froid.

LES DIGUES DE LA SENSÉE SE SONT ROMPUES PRÈS DE DOUAL

À Lécote, les digues de la Sensée se sont rompues et une partie de la plaine est inondée.

UNE AUTRE VICTIME DU FROID À ARRAS

Alors qu'un journalier, M. Maurice Neveu, 36 ans, originaire de Dieppe, et réformé à 85 pour 100, qui venait de Dunkerque et était de passage à Arras, se trouvait dans la rue de Lille, vers 15 heures, il fut frappé de congestion par suite du froid.

Il a été conduit à l'hôpital Saint-Jean, où l'on estime que son état n'est pas grave.

UN CHASSE-NEIGE TAMPONNE UN TRAIN A FRETHUN

Deux voyageurs blessés

Le train 41, qui part de Boulogne pour arriver à Calais à 8 h. 54, a été tamponné, mercredi, à l'arrière, par une machine haut-levée poussant un chasse-neige pour débarrasser les voies.

Sous la violence du choc, le fourgon, un wagon-restaurant, destiné au train 15, et un wagon-restaurant mixte de 1^{re} et 2^{es} classes se sont soulevés et ont déraillé, obstruant la voie principale droite, et retenant le train 2255 qui part de Boulogne à 9 h. 03.

Dans le wagon-restaurant se trouvaient trois fonctionnaires de la Compagnie : M. Schwaab, ingénieur principal des services électriques, à Paris, venu spécialement sur les lieux pour se concerter sur les mesures à prendre par suite de la chute des poteaux télégraphiques, accompagné de deux agents de la gare de Boulogne : M. Abel Bertrand, 43 ans, chef de district principal, et M. Créteille, 45 ans, sous-chef de section.

M. Schwaab, par un hasard inexplicable, sortit indemne du wagon-restaurant, mais momentanément blessé. Il n'en fut pas de même de ses deux compagnons, un secours desquels le personnel du train et les voyageurs se portèrent aussitôt.

M. Bertrand avait les deux jambes fracturées, tandis que M. Créteille portait une large plaie au front.

Le chef de district fut ramené à Calais et transporté à l'hôpital Saint-Pierre. M. Créteille, après un pansement sommaire, à Calais,

regagna Boulogne par le premier train en partance.

On signale également qu'un voyageur a été commotionné par le tamponnement, mais qu'il a pu continuer sa route.

Pendant ce temps, des équipes étaient demandées à la gare de Calais et arrivaient de nuit pour rétablir la circulation.

Celle-ci pouvait, de midi, reprendre sur une voie. Dans la soirée, elle était entièrement rétablie.

DANS LE BOULONNAIS

Le service des trains est encore irrégulier

Pendant toute la journée d'hier, deux cents ouvriers ont été occupés à débarrasser la neige sur la voie ferrée entre Boulogne et Calais.

Le retard des trains est encore considérable et il faudra au moins encore 36 heures avant que le trafic ne soit rétabli régulièrement.

Dans l'Artois, les chemins de fer économiques ont cessé de fonctionner.

En divers endroits les voies ferrées sont recouvertes par une couche de neige dont l'épaisseur varie de un mètre à un mètre vingt.

La tempête se calme sur le détroit

La tempête qui sévit sur le Détroit s'est légèrement calmée. Le service de la navigation commence à reprendre. Plusieurs chalutiers ont pu quitter le port, ce matin, pour se livrer à la pêche. Le paquebot « Maid of Orleans » ayant à bord deux cents passagers par lesquels M. de Fleury, ambassadeur de France à Londres, a quitté le port de Boulogne vers 13 heures. On signale que le ressac est encore très violent sur les côtes d'Angleterre.

On annonce qu'un paquebot arrivera vers 7 heures de Folkestone, mais il lui sera impossible de retourner aujourd'hui en Angleterre. Les communications ne redeviendront normales que demain.

Le service normal des paquebots entre Douvres et Calais n'a pas encore repris

Le service de paquebots entre Douvres et Calais est encore suspendu aujourd'hui et en raison des difficultés éprouvées hier par le paquebot « Engadine », on ne peut escompter le rétablissement d'un service normal entre Boulogne et Folkestone avant un ou deux jours, à moins d'imprévu.

Les services de New-Haven-Dieppe et Southampton-Le Havre seront maintenus aujourd'hui.

UNE COLLISION DANS LE DÉTROIT

On apprend que le steamer *Interior* d'Anvers, à la suite d'une collision avec l'*Invidia*, l'un des paquebots du service Calais-Douvres, a subi de graves avaries.

D'autre part, on signale que le destroyer *Nord*, au cours de la tempête, s'est échoué près de Goudwin.

UN DÉPÔT DE VINS ECRAÉS SOUS UNE MASSE DE ROCHERS

Les pluies ont occasionné, la nuit, à Saint-Etienne, l'éboulement de cent cinquante mètres cubes de rochers et de terres qui ont écrasé un dépôt de vins, dont de nombreux fûts ont été éventrés par les rochers. Il n'y a eu aucun accident de personne. Les dégâts matériels sont importants.

La grave affaire de fraude en auto de Villers-sur-Nicolas

Elle a eu son épilogue devant le tribunal correctionnel d'Arras

Le 14 juillet dernier, les douaniers de Villers-sur-Nicolas, près de Bavi, arrêtaient une automobile sur laquelle se trouvaient Maurice Bulck, 38 ans, et Marcel Marquet, 25 ans.

Une minutieuse visite de la voiture permit de découvrir sous la carrosserie, 60 kilogrammes de tabac étranger.

Interrogés, les deux fraudeurs fournirent les noms de leurs complices : Gustave Gérard et Louis Boullier, habitant l'un Moens, et le second Jemeppe.

Cette affaire est venue devant le tribunal correctionnel d'Arras qui a prononcé les condamnations suivantes :

Maurice Bulck, 3 ans de prison ; Marcel Marquet, par défaut, 2 ans de prison ; Gustave Gérard, par défaut, 3 ans de prison ; Louis Boullier, par défaut, 3 ans de prison.

Il s'agit de plus de 42.000 francs.

Le Coin des Amis de Roubaix

L'action du Comité et des Commissions des Amis de Roubaix en 1927

Au moment où va disparaître l'année 1927, il n'est peut-être pas inutile de jeter un regard sur les résultats obtenus, au cours de douze mois écoulés, par notre très agissant groupe d'action régionaliste qui a, dans l'interalle, accru ses effectifs de plusieurs centaines de membres.

Transformation en syndicat d'initiative. — Tout au début de l'année, sur la demande de l'Union des syndicats touristiques de France, notre groupement local s'est transformé en syndicat d'initiative, ce qui lui permet d'accroître sensiblement ses moyens d'action.

Le concert de gala. — Ce concert d'hiver, offert dans la Salle Pierre-Destombes, au Conservatoire, aux membres des « Amis de Roubaix » et à leurs familles, fut, de l'avis général, l'une des manifestations artistiques les plus goûtées de l'année.

L'Assemblée générale, tenue dans les locaux de la « Croix-Rouge », permit au public d'apprécier à toute leur valeur, les fruits de l'activité des A. D. R.

La 3^e exposition artistique. — Tenue aux « Galeries Dujardin », cette exposition, qui comportait un important concours de peinture et un autre de photographie, réunit la quinzième des artistes roubaixiens dont beaucoup se sont fixés dans les autres villes du pays ou à l'étranger. Le « Salon » fournit la preuve des progrès considérables réalisés dans le domaine de l'art, en notre ville.

Le carillon de Saint-Martin. — Le Syndicat a multiplié ses démarches pour la réalisation du carillon artistique réclamé par tous nos concitoyens et qui ornera le clocher de notre vieille église Saint-Martin. Il est infiniment probable que ce carillon, devant être édifié par l'initiative privée, mais avec l'appui de nos églises, sera l'un des plus complets et peut-être le plus beau de France!

Un don à la « Goutte de Lait ». — Nous savons qu'une souscription ouverte entre les membres des A. D. R. a permis d'offrir à la « Goutte de Lait » le superbe tableau dû au pinceau délicat de Mme G. Lantoin-Neveu, qui avait été si admiré au « Salon des Artistes Français » et chez nous.

Des bibliophiles des Flandres. — Sur une intéressante proposition émanant de notre talentueux concitoyen Ernest Provost, éminent bibliophile, et d'un certain nombre d'amateurs d'art de notre ville, les A. D. R. ont créé une nouvelle section, « les Bibliophiles des Flandres », qui compte déjà plus de 40 membres. Ce groupe s'occupera de toutes les questions relatives aux éditions anciennes et modernes et en particulier de préparer la création d'ouvrages artistiques ayant de préférence un caractère local.

Interventions diverses. — Au cours de l'année, de nombreuses démarches ont été tentées par le Syndicat, presque toujours à la suite de vœux ou propositions reçues de nos concitoyens ; ces démarches s'adressant aux parlementaires, à la préfecture, à la mairie, aux diverses administrations : P.T.T., Chemin de fer du Nord, E.L.R.T. ou Tramways de Lille et à la banlieue, enseignement, associations touristiques. Pour de nombreux cas, les requêtes transmises ainsi ont été accueillies favorablement.

Pour s'affilier aux « Amis de Roubaix ». — Il suffit de se faire inscrire à la permanence, rue du Château, 12 : 10 fr. par an pour les membres adhérents ; 20 fr. par an pour les membres actifs ; 50 fr. pour les membres honoraires.

Une délégation d'étudiants belges et polonais reçue à l'hôtel de ville de Paris

Paris, 29 décembre. — Des étudiants et des étudiants appartenant aux Universités de Bruxelles, de Liège, de Gand et de Louvain, ainsi qu'un certain nombre d'étudiants de l'Université de Pologne actuellement de passage à Paris, ont été reçus jeudi matin, à l'hôtel de ville de Paris. La réception a eu lieu dans le cabinet de travail de M. Louis Delsol, président du Conseil municipal de Paris, qui a souhaité la bienvenue aux étudiants belges et polonais. M. Brohion, président de la délégation des étudiants belges, a remercié la municipalité parisienne de son accueil.

Après la signature du Livre d'or de la ville de Paris, les étudiants belges et polonais ont visité les salons de l'hôtel de ville.

LE PARADIS BOLCHEVISTE

M. Trotsky déclare que la classe ouvrière russe est la plus malheureuse qui soit sur terre. « Le régime actuel de la Russie n'est nullement une dictature du prolétariat, mais une dictature personnelle. »

Prague, 29 décembre. — Les *Narodni Listy* publient une dépêche de leur correspondant de Moscou, relatant une conversation que celui-ci a eue avec M. Trotsky. Ce dernier a déclaré que le régime actuel n'est nullement une dictature du prolétariat, mais une dictature personnelle. La révolution a abouti au remplacement de l'ancien système capitaliste par le régime de la Nep, lequel a créé une bourgeoisie nouvelle dans les villes autant que dans les villages.

Dans les campagnes, on voit s'accroître sans cesse le nombre des paysans aisés, tandis que, dans les villes, les classes moyennes et les prolétaires bourgeois ont accusé 70 pour 100 du commerce intérieur. On est, en général, fondé à dire que la spéculation constitue le principal ressort de l'ensemble de la vie économique.

Pour ce qui est du second point du programme révolutionnaire, l'affranchissement des ouvriers, qui est en droit de constater que c'est le prolétariat qui souffre le plus des suites de la crise économique. Les journées de travail ont été portées à neuf et dix heures avec un salaire pitoyable. Dans la plupart des usines, ce salaire ne suffit pas à subvenir aux nécessités les plus élémentaires de la vie.

M. Trotsky a ajouté qu'il ne connaissait pas de pays faisant à sa classe ouvrière une situation aussi triste que celle qui existe en Russie que l'on dit dominée par le prolétariat.

Il a dit ensuite qu'il aspirait à un bouleversement et que l'atmosphère favorable à ce bouleversement était créée par l'altitude de la nouvelle bourgeoisie. Il a conclu en disant qu'il ne voulait terminer sa carrière ni par un compromis ni en Sibirie. Bien que ses adversaires n'ignorent pas tout cela, il ne croit pas qu'ils veuillent se défaire de lui. D'ailleurs, tout est possible.

L'emprunt départemental du Nord

Ainsi que nous l'avons annoncé hier en rendant compte de la Commission départementale du Nord, l'emprunt départemental sera mis du 19 au 25 janvier.

Le prix d'émission a été fixé récemment à 463 francs par obligation (475 francs moins le premier coupon), déduction faite des intérêts payés par anticipation sur le montant du premier versement.

Ce prix est payable comme suit : 135 francs en souscrivant ; 150 francs le 1^{er} juillet 1929 ; 175 francs le 1^{er} juillet 1930.

Le succès de cette opération financière paraît d'ores et déjà assuré.

La médaille du Travail en vermeil pourra être obtenue après cinquante ans de services

En vertu du décret présidentiel en date du 15 décembre 1927, un rappel de la Médaille d'honneur en vermeil décernée par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, en application du décret du 18 octobre 1918, pourra être fait aux ouvriers et employés, titulaires de la dite médaille qui comptent au moins cinquante années de services consécutifs dans le même établissement.

Cette durée de services est abaissée à cinquante années pour les ouvriers et employés qui, par application du décret du 12 février 1923, peuvent obtenir la Médaille d'argent après une durée de quarante années de services consécutifs dans un établissement situé en Algérie ou dans les colonies françaises.

De plus, M. le Président de la République a décidé que les Médailles d'honneur d'argent et d'or, ainsi que les distinctions en faveur des sergentes attachés à la personne des employés des Caisse d'épargne et des clercs d'officiers publics et ministériels de nationalité française, peuvent être décernées dans les mêmes conditions aux sujets belges et luxembourgeois travaillant sur le territoire de la République française.

UNE ROUENNAISE MET AU MONDE TROIS JUMEAUX

Rouen, 29 décembre. — Mme Linare, 27, rue du Foyer, à Rouen, a mis au monde deux filles et un garçon : Mireille-Marie, Marie-Thérèse et René-Marie, tous trois en excellente santé.

L'odieux attentat du forgeron de Feignies

Le récit des petites Hubert

Nous avons dit, hier, dans quelles conditions M^{me} Rosine Hubert avait porté plainte, au commissariat de Vincennes, contre son mari, le forgeron Raoul Hubert. Elle l'accusait d'avoir, à Feignies, tenté de pendre deux de leurs enfants, Muguette et Ginette, six et cinq ans.

M^{me} Hubert a été confrontée avec son mari. Celui-ci, bien que pressé de questions par M. Fouquet, commissaire, a persisté à proclamer son innocence. Il n'en a pas moins été écroué à la Santé, sous l'inculpation de tentative d'homicide volontaire.

Les fillettes Hubert, fleuses blondinettes, s'expriment dans le patois chantant du Nord. Les marques qu'elles portent au cou sont moins apparentes qu'on pouvait l'imaginer. Une semaine seulement après la « pendaison », elles sont, en fait, à peu près parfaites. Par contre, Ginette, la plus jeune, porte au maxillaire la marque jaunâtre d'un coup.

Il faut remarquer que l'on doit aux fillettes seules le récit des moments tragiques qu'elles ont vécus. Leur grand-mère n'ayant pas encore été interrogée et M^{me} Hubert, lors de son rapide voyage à Feignies, n'ayant pu, dans son affolement, lui demander la moindre narration des événements.

Aux questions d'un de nos confrères, que peut-être elles comprennent mal, les fillettes répondent d'une façon qui, parfois, contredit le récit primitif recueilli par le commissaire de Vincennes.

— Qui a coupé la corde? demande-t-elle à Muguette.

— C'est la voisine Céline, répond-elle.

— Tu avais mal, quand tu étais pendue, tu étouffais?

— Non, monsieur.

D'autres points apparaissent obscurs dans le récit des fillettes. On est, par exemple, en droit de se demander si l'auteur de l'attentat avait véritablement l'intention de donner la mort aux fillettes en leur passant la corde au cou. Quant à l'intervention qui les libéra, il faut admettre qu'elle suivit l'attentat de très près, et encore peut-on s'étonner que, pendant le temps nécessaire à la grand-mère ou à la voisine Céline pour pénétrer dans la maison, couper ou arracher une corde, puis l'autre, la mort n'ait pas en le temps d'accomplir son œuvre. L'hypothèse d'une position sur ou d'un jeu cruel, dont l'idée eût germé dans un cerveau surexcité n'est pas à écarter.

L'instruction, confiée à M. Bracke, juge au Parquet de la Seine, apportera, sans doute bientôt, quelques précisions sur cette troublante affaire.

POUR SUIVRE POUR SUPPOSITION D'ENFANT LA VEUVE D'UN INDUSTRIEL PREND LA FUIE

Au nom des héritiers de M. Charles-Armand Tavenard, industriel, décédé en 1924, M^{me} Raymond Rosenmark a déposé entre les mains de M. Baquet, juge d'instruction, une plainte de supposition d'enfant et faux contre Mme veuve Tavenard, âgée de 54 ans.

Pour frustrer les héritiers naturels, en l'espèce, les petits-fils de son mari d'un héritage se montant à plusieurs millions, la jeune veuve avait pris la précaution d'obtenir de M. Tavenard, que son apport dans le contrat fut réduit à mille francs.

Lorsqu'en 1924, l'industriel mourut, sa veuve se déclara sur le point d'être mariée et partit en Italie à Navaro.

Le 8 juillet, Mme Tavenard déclara à l'état civil de Navaro un enfant, qui mourut peu après. La déclaration provoqua une enquête et il fut prouvé que la jeune française n'avait pas eu d'enfant.

On arrêta peu après plusieurs femmes qui avaient consenti à livrer leurs nouveau-nés à la veuve.

Trompant la surveillance de la police, Mme Tavenard retourna en France et demanda aussitôt sa part de la succession de l'enfant né à Navaro.

Mais les héritiers de M. Tavenard eurent les procès intentés en Italie et déposèrent une plainte. En même temps, Mme Tavenard apprit qu'elle avait été condamnée à six ans de réclusion, par défaut, par le tribunal de Navaro. Elle prit immédiatement la fuite.

UNE SEPTUAGENAIRE

trouvée assassinée chez elle dans l'Eure

On a trouvé assassinée à son domicile, à Saint-Aubin-sur-Gaillon, au hameau de Jeufosse (Eure), Mme veuve Carlier, âgée de 70 ans. La victime porte au sommet de la tête deux blessures paraissant avoir été faites avec un instrument contondant.

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 30 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui, saint Sabin ; demain, saint Sylvestre.

Soleil : Lever à 7 h. 46 ; coucher à 16 h. Lune : Nouvelle le 24 ; premier quartier le 31.

Bulletin météorologique pour la journée du 30 (région Nord) : Même situation, ciel bumeux, quelques pluies avec éclaircies, quelques brèves de neige ; vent d'est à sud-est, 2 à 4 m ; même température. Minimum, 5°.

Caisse d'Épargne : Caisse fermée. Consultation de nourrissons du Comité Roubaix de Protection de l'Enfance : 16 h., local de la Goutte de Lait.

A 17 h., 65, rue de Sobieski, conférence des « Annales ».

Les conférences de l'« Université des Annales »

Ce soir à 17 heures conférence par M. René Benjamin

C'est aujourd'hui vendredi, à 17 h., en la salle Pierre Destombes, rue de Sobieski, 65, qu'aura lieu la troisième conférence organisée par l'Association littéraire du Nord.

M. René Benjamin traitera ce sujet : « Un grand homme de 1848 vu par un homme moyen d'aujourd'hui ».

M. LE PROFESSEUR PIERRE OESTERBY organisateur des congés de vacances au Danemark DE PASSAGE A ROUBAIX

Nous lecteurs n'ont pas oublié le merveilleux voyage que deux groupes d'enfants roubaixiens ont eu le privilège d'accomplir en juillet 1926 et en juillet 1927, au Danemark. Celui qui a été l'organisateur et l'âme de cette généreuse organisation, M. le professeur Pierre Oesterby, et que les enfants de la colonie ne connaissent que sous le nom d'Oncle Pierre, est notre hôte, l'Oncle Pierre a mis à profit les vacances de Noël pour venir voir tous ses chers enfants. Aussi quelle joie dans tout ce petit monde...

Nous sommes heureux d'apprendre que l'Administration municipale recevra officiellement à l'Hôtel de Ville M. le professeur Oesterby, samedi prochain à 11 h., et a tenu à lui exprimer, ainsi qu'à ses dévoués collaborateurs, les sentiments de reconnaissance de la ville de Roubaix.

Une réunion intime rassemblera vendredi soir autour de l'Oncle Pierre tous les enfants qui ont participé à l'une ou à l'autre des colonies scolaires au Danemark, ainsi que leurs familles.

Un grand concert de gala au profit du timbre antituberculeux sera donné à l'Hippodrome de Roubaix

sous la présidence de MM. Hudelo, préfet du Nord, et Lebas, député-maire de Roubaix

Le Comité Roubaixien, d'accord avec la Direction de l'Hippodrome, organise un grand gala pour le 5 janvier prochain, avec un programme extraordinaire et de premier choix, qui contentera les plus difficiles.

Le « Grande-Harmonie », sous la direction de M. Boucquet, exécutera ses plus brillants morceaux.

Le « Choral Nadau », sous la direction du maître Dnyaberg se surpassera.

La semaine prochaine nous publierons le programme détaillé de l'exécution de nos deux grandes sociétés.

Le groupe de Gand et la troupe Baret prêteront leur gracieux concours pour cette grande solennité de bienfaisance.

Dès samedi matin, la location sera ouverte chez Jubé, 16, rue de la Gare.

DERNIÈRE HEURE

LE CONGRÈS NATIONAL SOCIALISTE

Les délégués se rallient à la tactique électorale arrêtée par la commission

Paris, 29 décembre. — Il est entendu, précise M. Léon Blum, que notre désir à tous est que la Commission spéciale puisse extraire rapidement de ce programme, les parties les plus importantes dont nous pourrions immédiatement faire notre plateforme électorale.

Le Congrès consulté adopte à l'unanimité les conclusions du rapporteur sur ce premier point.

M. Léon Blum aborde ensuite la deuxième partie de son rapport, qui porte entièrement sur la tactique électorale. Il demande un parti de faire une sorte d'acte de confiance dans les candidats qui seront chargés de défendre son drapeau dans toutes les circonscriptions. Il signale ensuite que seul M. Magret, qui représente la fraction bolcheviste, a refusé de se rallier au texte adopté par le reste de la Commission, et il commente point par point les décisions qu'il propose.

En particulier, il insiste sur le second tour, la seule formule, dit M. Blum, que nous laissons à la sagacité de nos fédérations le soin d'interpréter, est de battre la section, et pour arriver à ce résultat, nous ne devons pas hésiter à provoquer la concentration des voix socialistes sur le nom du candidat le plus favorisé quel que soit son parti ; qu'il soit communiste, radical, ou simplement républicain, il deviendra notre instrument pour battre la réaction.

Beste le cas des deux tours ou le péril réactionnaire n'existera pas. Je veux parler de ces cas où la bataille des deux tours se livre entre candidats socialistes.

Il nous semble difficile en cette occurrence, de donner aux fédérations une règle d'ensemble, et nous leur laissons le soin de prendre les mesures les plus avantageuses pour le bien du parti.

Nous n'acceptons pas l'offre insolente du parti communiste ; nous jugeons même inutile d'y répondre, mais nous pensons qu'il y a une chose que le parti communiste ne doit pas accepter ; nous pensons qu'il a le devoir de refuser de faire le front unique contre le communisme au profit d'une formation quelconque qui se pourrait que favoriser la formation d'une véritable Union nationale.

M. Oudot conclut en invitant les délégués à mener vigoureusement le bon combat pour le victoire du socialisme, de la République et de la paix. (Vifs applaudissements.)

ger les passagers. Tout le trafic avec Tangier est suspendu.

On signale qu'à Kéira, un colon a sauté avec sa barque quatorze personnes qui étaient retenues dans des fermes environnantes.

TROIS DIPLOMATES SOVIÉTIQUES RELEVÉS DE LEURS FONCTIONS

Moscou, 29 décembre. — Le Comité exécutif central de l'U.R.S.S., a relevé de leurs fonctions MM. Bokovski, adjoint au commissaire du peuple pour les affaires étrangères et président de la délégation de l'U.R.S.S. pour les pourparlers avec la France ; Probrjajensky, membre de cette délégation, et Kamenev, représentant plénipotentiaire de l'U.R.S.S. en Italie.

Un percepteur disparaît laissant un déficit de 100.000 francs

Châteauroux, 2